

**GRAND QUARTIER GÉNÉRAL**

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 1110
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 1609 216

Le 21 mars 2017

OBJET : *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) concernant l'exploitation sexuelle de jeunes mineurs.*

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 19 septembre 2016, visant à obtenir divers documents et statistiques concernant l'exploitation sexuelle des jeunes mineurs, notamment:

1. *Le nombre de personnes arrêtées en matière d'exploitation sexuelle des jeunes mineurs sur Internet et les réseaux sociaux pour les années 2010 à 2016 :*

La Sûreté du Québec ne détient aucun document répondant à cette partie de votre demande. Nos systèmes informatisés ne sont pas prévus pour comptabiliser le nombre d'arrestations en matière d'exploitation sexuelle par le biais d'Internet à l'échelle de la province (article 1 de la *Loi sur l'accès*). Un exercice de comptabilisation et de compilation serait nécessaire afin de produire un tel document. Or, en raison de l'article 15 de la *Loi sur l'accès*, aucun organisme n'est dans l'obligation d'effectuer un tel exercice pour répondre à une demande d'accès.

2. *Le nombre de policiers de la Sûreté du Québec qui travaillent afin de piéger/arrêter des prédateurs sexuels de jeunes mineurs au Québec sur Internet et les réseaux sociaux pour les années 2010 à 2016 :*

Le nombre de policiers de la Sûreté du Québec qui sont affectés à la cybercriminalité et à la lutte d'exploitation sexuelle des enfants sur internet :

- -En 2010-2011 : 14
- -En 2011-2012 : 36
- -En 2012-2013 : 61
- -En 2013-2014 : 60
- -En 2014-2015 : 55
- -En 2015-2016 : 55
- -En 2016-2017 : 57

Il est à noter que ces effectifs sont également soutenus par des employés civils et plus de 300 enquêteurs en crimes majeurs qui réalisent des enquêtes annuellement.

3. *Le nombre de signalements/ plaintes reçus annuellement par la Sûreté du Québec liés à des prédateurs sexuels de jeunes mineurs au Québec sur Internet et les réseaux sociaux pour les années 2010 à 2016 :*

Le nombre de signalements à l'échelle provinciale en matière d'exploitation sexuelle sur des jeunes mineurs sur Internet :

- En 2012 : 256
- En 2013 : 283
- En 2014 : 494
- En 2015 : 530
- En 2016: 748

Par ailleurs, nous tenons à vous informer que ces données n'incluent pas les dossiers quotidiennement traités par les unités locales assurant la livraison des services de première ligne en enquête et en gendarmerie. De plus, la Sûreté du Québec ne détient aucune information pour les années 2010 et 2011, car le système d'information instauré pour répertorier ces données n'a été mis en place qu'en 2012. Donc, en raison de l'article 1 de la *Loi sur l'accès*, nous ne détenons aucun document faisant état des renseignements demandés pour ces années.

Vous trouverez, ci-joint, la liste des articles de loi ainsi que l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Sylvianne Cassivi

Responsable de l'accès aux documents

et de la protection des renseignements personnels,